



Corporation de  
l'industrie touristique  
du Québec

Pour diffusion immédiate

**La CITQ lance une vaste consultation sur  
les critères de classification des établissements hôteliers**

Longueuil, le 14 juillet 2010 - La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) lance une vaste consultation auprès des exploitants d'établissements hôteliers dans le but de connaître leur opinion sur les critères de classification de cette catégorie d'établissement. Tous les exploitants du Québec sont invités à répondre à un sondage et à participer à des séances de consultation qui se tiendront dans plusieurs villes du Québec.

Les exploitants intéressés à répondre au sondage peuvent le faire directement par Internet à l'adresse : <https://www.surveymonkey.com/s/exploitants>.

Les exploitants désirant participer aux séances de consultation doivent remplir le formulaire d'invitation au [http://www.citq.info/pdf/fr/ts2010\\_inv.pdf](http://www.citq.info/pdf/fr/ts2010_inv.pdf)

Cette vaste consultation répond à un vœu maintes fois exprimé par de nombreux exploitants et la CITQ est heureuse de leur offrir cette occasion de faire valoir leur point de vue. Cette consultation constitue la première étape d'un processus rigoureux de révision des critères de classification des établissements hôteliers que la CITQ s'apprête à entreprendre au cours des prochains mois.

L'information colligée dans le sondage et les séances régionales orientera les travaux de la table sectorielle nationale et du conseil d'administration de la CITQ. Ce dernier présentera ensuite ses recommandations à la ministre du Tourisme, à qui appartient la décision finale sur les modifications à apporter aux critères de classification.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Michel Rheault  
450 679-3737, poste 222  
[mrheault@citq.qc.ca](mailto:mrheault@citq.qc.ca)

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) est un organisme sans but lucratif qui conçoit et gère des programmes de classification et certification de produits et services pour le compte de clients publics et privés. Elle compte parmi ses clients le ministère du Tourisme pour la classification de l'hébergement touristique, l'Association maritime du Québec pour la classification des marinas et la certification *Éco-marina*, l'Association des hôteliers du Québec pour la reconnaissance *RéserVert*, l'Association des hôtels du Canada pour la certification *Clé verte* et L'Association des terrains de golf du Québec pour la classification des terrains de golf.